

AFRICAN UNION

الإتحاد الأفريقي

African Commission on Human & Peoples' Rights



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples

Kairaba Avenue, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 392 962; Fax: (220) 390 764 E-mail: achpr@achpr.gm; Website: <http://www.achpr.org>

Reference : ACHPR/OBS/277

Date : 28 octobre 2002

M. Fernandez Murhola M.
Collectif des Organisations des
Jeunes solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI)
BP 5744 Kinshasa I - RDC
Email: cojeski_rdcngo@yahoo.fr
Fax : 00243 1220743
République Démocratique du CONGO

Objet: Statut d'Observateur auprès de la CADHP

Chère Monsieur Murhola,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'au cours de sa 32^{ème} Session Ordinaire tenue du 17 au 23 octobre 2002 à Banjul, Gambie, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a examiné le dossier que vous lui aviez fourni en appui à votre demande du statut d'observateur auprès d'elle, et a décidé d'accorder ledit statut à votre organisation, «**Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa – COJESKI** »).

Le numéro de référence sous lequel ledit statut a été accordé à votre organisation est le **277**. C'est ce numéro de référence que nous utiliserons dans nos prochaines correspondances avec vous. Votre prochain rapport formel d'activités à la Commission est dû pour octobre 2004. Toutefois, il est souhaitable que dans l'intervalle, votre organisation reste en contact permanent avec la Commission pour échange d'informations.

Veillez trouver en annexe à la présente, la résolution sur les critères d'octroi, et de jouissance du statut d'observateur auprès de la Commission Africaine.

Je vous remercie de votre intérêt pour les activités de la Commission Africaine et vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Germain Baricako
Secrétaire de la Commission Africaine